

Ce n'est pas le bon mot!

Ludmila Bovet

Number 115, Fall 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56170ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bovet, L. (1999). Ce n'est pas le bon mot! *Québec français*, (115), 100–101.

net, ...acule.
1. f. Défaut de ce qui

DAVOU...

BAVOIR [vou-ar] n. m. Pièce de toile que l'on place sous le menton des tout petits enfants. || *Bavoir anglais*, Modèle de bavoir

Ce n'est pas le bon mot !

BAVOIS [vo-a] n. m. (de *bavarder*)

PAR LUDMILA BOVET



Bavoir.

Certains mots qui, à cause d'un événement retentissant, envahissent la presse écrite et parlée de façon tout aussi soudaine que temporaire suscitent des interrogations inquiètes : ce mot est-il correct ? Est-ce le « vrai » mot ? Est-ce que cela se dit ainsi en « bon français » ? Ne serait-ce pas une invention des médias ? Lors de la crise du verglas, le mot *black-out* s'est retrouvé dans la mire, d'autant plus facilement qu'il s'agit d'un terme anglais sans aucun camouflage. Pourtant, il n'a pas été emprunté à l'anglais par les journalistes québécois en janvier 1998 ; il a eu cours en France durant la dernière guerre mondiale pour désigner l'obscurité totale dans laquelle devaient être plongées les villes afin d'éviter qu'elles soient repérées par les avions ennemis lors des bombardements nocturnes. Pour cette raison, il figure dans les dictionnaires français. Il produit un effet dramatique évident que n'égale pas l'équivalent français *obscurité totale*, tandis que *grande noirceur* aurait créé une certaine ambiguïté...

Le mot *bavure*, utilisé chaque fois que les bombardements de l'OTAN se sont trompés de cible en Yougoslavie, a été critiqué également : « j'ai vérifié dans le dictionnaire et la définition ne correspond pas du tout à ce à quoi on l'emploie »¹. Il est vrai que le mot *bavure*, qui signifie d'abord « bave abondante », a pris au XVIII^e siècle le sens technique de « trace laissée sur les objets moulés par les joints des pièces du moule » ; mais de là sont issus les emplois figurés : *sans bavure* « impeccablement » (depuis 1866) et *bavure (policière)* « erreur grave, voire tragique » (depuis 1950 environ)². Ce dernier emploi est donc apparu en France — sans doute dans les journaux — depuis presque un demi-siècle ; pourtant, il ne figure dans les dictionnaires que depuis le milieu des années 1970 : dans le *Petit Larousse illustré* de 1975 avec la définition « conséquence

d'une action de répression qui fait, de façon imprévue, des victimes innocentes », qui s'applique on ne peut mieux aux bavures de l'OTAN ; dans le *Petit Robert* de 1977 où il est défini par « erreur pratique, abus, conséquence fâcheuse », définition maintenue presque à la lettre dans les éditions ultérieures.

« L'usage contemporain est le premier et principal objet d'un dictionnaire » (Littré)

Une première conclusion s'impose : lorsque l'on consulte le dictionnaire pour vérifier la légitimité d'un mot ou d'un sens, il importe de consulter une édition récente de ce dictionnaire. En effet, il ne faut pas oublier que toute langue est en constante évolution et que le dictionnaire que l'on a chez soi ne reflète pas du tout l'usage de la fin du XX^e siècle s'il a été publié avant les années 1975-1980. Le *Petit Larousse* est maintenant remis à jour chaque année et le *Petit Robert* attend moins de dix ans pour enrichir sa nomenclature ; une nouvelle édition entièrement remaniée et amplifiée a été publiée en 1993 et s'intitule d'ailleurs le *Nouveau Petit Robert*.

Deuxièmement, on constate que, jusqu'à tout récemment, les dictionnaires étaient très lents à intégrer les changements de l'usage ; il fallait attendre qu'un nouveau mot ou un nouveau sens soit devenu usuel depuis de nombreuses années avant de le voir défini dans un dictionnaire, et tout aussi longtemps que les mots tombés en désuétude finissent par disparaître de l'ouvrage. De plus, le *Dictionnaire de l'Académie*, considéré longtemps comme le garant du bon usage, a pris un retard considérable depuis le milieu du XIX^e siècle : une cinquantaine d'années s'écoule entre deux éditions (sixième éd. en 1835, septième en 1878, huitième en 1932-1935) ; la neuvième édition est en cours de publication : le premier tome (A-Enz) a paru en 1994...

La notion de *bon usage* a été remplacée, dans les dictionnaires contemporains, par celle d'*usage réel*, qui est soigneusement balisée grâce aux différentes marques comme *fam.* (familier), *pop.* (populaire), *arg.* (argotique), *vulg.* (vulgaire), *péj.* (péjoratif), *anglic.* (anglicisme), *vx* (vieux), *vieilli, litt. ou littér.* (littéraire), *abus.* (abusif), *emploi critiqué*, etc. Les termes désignant les nouveautés technologiques des années 1980, comme *disque compact*, *CD-ROM*, *vidéaste* ont été rapidement intégrés au *Petit Larousse* et au *Petit Robert*, ce dernier présentant l'intérêt majeur de mentionner la date à laquelle ces mots ou ces sens sont entrés dans l'usage. Les mots familiers à la mode comme *flashant*, *fluo*, la tournure *ça craint* (qui équivaut à peu près à *ça fait dur*) y ont aussi trouvé droit de cité ; de même que les mots exotiques reflétant les nouvelles modes, tels que le brésilien *lambada* et le japonais *sushi*.

La taille de la bavette

On ne le sait que trop, la consultation d'un dictionnaire français est une rude épreuve morale pour les Québécois ; ils y découvrent trop souvent que tel mot qu'ils utilisent couramment *n'existe pas* ou bien, s'il *existe* dans le dictionnaire, c'est avec des définitions qui ne correspondent pas du tout à leur usage courant.

Pour rester dans la famille du mot *bave*, chacun sait très bien, ici, ce qu'est une *bavette* : une pièce de linge ou de plastique qui protège la poitrine des petits enfants quand on les nourrit, et qui s'attache derrière leur nuque. Or, le *Petit Larousse* nous dit depuis 1959 que la *bavette* est :
1. la partie du tablier qui couvre la poitrine ;
2. le nom donné à plusieurs morceaux de bœuf découpés dans la partie abdominale ;
3. un mot entrant dans l'expression familière *tailler une bavette (avec qqn)* : bavarder, faire la causette. Quelques lignes plus bas se trouve le mot *bavoir* « pièce de linge

protégeant la poitrine des bébés ». On en conclut que le « vrai » mot, c'est *bavoir* et que *bavette* est bon pour les oubliettes. Cela n'affecte pas, cependant, notre usage quotidien ; mais si l'on veut montrer que l'on connaît le « bon usage », c'est-à-dire celui des Français (pensons-nous), on s'efforcera de dire *bavoir* quand on voudra bien paraître. C'est du reste le principe adopté par les catalogues des grands magasins (« layettes, chaussons et bavoires » dans celui de La Baie, semaine du 30 mai au 3 juin 1999, p. 28) et par le *Dictionnaire thématique visuel*³, entre autres.

Avec les dictionnaires comme avec toute chose, il est bon de magasiner. Un coup d'œil jeté au *Petit Robert* de 1993 nous laissera pantois. Le premier sens qu'on y donne pour le mot *bavette* est « grand bavoir ou petite serviette de bébé » ; *bavoir* est, quant à lui, défini par « pièce de lingerie qui protège la poitrine des bébés », comme dans le *Petit Larousse*. Quant au *Grand Larousse de la langue française* en sept volumes, paru de 1971 à 1978, il indique que *bavette* au sens de « petite serviette de toile fine ou de matière plastique, qu'on attache sous le cou des enfants » est *vieux* et qu'on dit plutôt *bavoir*. Serait-il possible que le *Petit Robert* se trompe sur l'usage actuel ?

La consultation d'un dictionnaire en seize volumes (!), le *Trésor de la langue française*⁴, nous éclaire : « La langue moderne hésite dans l'appellation du *bavoir* "pièce de lingerie destinée à recevoir la bave" et *bavette* "serviette à cordons". *Bavoir* a souvent le dernier sens (cf. par ex. *Catalogue des 3 Suisses*, été 1972) ».

Voilà pour les dictionnaires français, grands ou petits. Quel bel exemple d'hésitation langagière chez les Français, réputés exempts de toute insécurité linguistique ! Au Québec, en Suisse et en Belgique, l'usage est clair : on met une *bavette* autour du cou des petits enfants, et ce, pour une raison toute simple ; ce fut pendant longtemps (depuis le XIII^e siècle) le seul mot disponible pour désigner cette réalité ; le mot *bavoir* existait mais s'employait, jusqu'au XVII^e siècle, pour désigner un lieu où l'on bavarde (*baver* a signifié « bavarder » et *baveur*, *euse* « bavard(e) » aux XV^e et XVI^e siècles) ; après une éclipse, le mot est revenu avec le sens de « bavette d'enfant », au début du XVIII^e siècle. Visiblement, il n'a pas tout à fait supplanté l'ancien mot, malgré ce que laisse entendre la présentation du *Petit Larousse*, puisque l'usage en France varie selon les individus.

Pourquoi un deuxième mot pour désigner une même réalité ? C'est qu'il y avait deux objets assumant la même fonction mais ayant des dimensions différentes, comme le montrent les illustrations du *Larousse du XX^e siècle*⁵. Il semble qu'en Belgique on distingue encore clairement le *bavoir*, petite pièce de tissu qui recueille la bave sous le menton des nourrissons, de la *bavette* rectangulaire, plus large et surtout beaucoup plus longue, qui empêche le petit enfant de se salir en mangeant⁶. On comprend bien, cependant, que la limite entre un grand bavoir et une petite bavette soit floue et que s'installe une confusion de tailles et de mots.



Enfin, finalement, le « bon usage », c'est celui du Québec (et de la Suisse et de la Belgique), à savoir le mot *bavette*, puisque le *bavoir* en tissu fin, brodé et garni de dentelle n'est guère utilisé de nos jours. C'est en France que s'est produite la confusion, maintenant entérinée par l'usage. Pourquoi faudrait-il s'y plier ?

Le bébé boit-il son biberon ou sa bouteille ?

Selon le *Multidictionnaire de la langue française*, édition de 1997⁷, « le bébé boit son biberon (et non sa bouteille) ». Cet emploi de *bouteille* serait dû à l'influence du mot anglais *bottle* utilisé dans le même contexte, si l'on en croit le *Colpron*, le *Dictionnaire des anglicismes*, quatrième édition, 1998, p. 50. Or, en Suisse romande, les bébés boivent aussi couramment leur bouteille, même si *biberon* s'emploie également ; l'influence de l'anglais y est exclue. Ce mot spécialisé ne s'est pas encore imposé partout, d'une part parce qu'il est d'origine savante et aussi parce qu'il a pris le sens de « petite bouteille munie d'un bec pour faire boire un enfant » seulement au

tourant du XIX^e siècle (attesté comme mot de spécialiste en 1777 ; entré dans le *Dictionnaire de l'Académie* en 1835) ; jusque-là, c'était le nom donné à un petit récipient à bec servant à faire boire les malades (depuis 1514, sens dérivé par métonymie du sens premier de « bec, goulot d'un vase » attesté dès 1301)⁸. Ce n'est pas étonnant que *bouteille* soit resté en usage au Québec puisque *biberon* a eu de la difficulté à se diffuser dans certaines régions francophones d'Europe (Suisse romande, Lorraine) et dans les dialectes⁹. Les deux mots sont en concurrence et tout ce qu'on peut reprocher à *bouteille*, c'est d'être moins précis.

Nous avons la chance de disposer maintenant de dictionnaires à jour sur l'usage contemporain de la langue en France ; mais l'adoption d'un nouveau mot pour désigner une réalité ancienne ne se fait pas d'un bloc par toutes les personnes d'une même communauté linguistique, comme le montrent les exemples de *bavoir* et de *biberon*. Les dictionnaires en un volume, limités dans leur nomenclature, font des choix ; il ne faut pas se contenter d'en consulter un seul.

Nous avons également de nouveaux outils qui permettent d'évaluer plus objectivement les usages québécois : des études sur le vocabulaire propre à différentes régions de France et sur le français d'autres pays, comme la Belgique et la Suisse. On y constate que bien des mots font bande à part et que l'usage n'est pas issu du même moule partout. Loin d'être des bavures dont il faut s'excuser, ces différences mettent en lumière la diversité d'une langue vivante.

Notes

1. *Le Soleil*, samedi 22 mai 1999, p. A-20.
2. *Dictionnaire historique de la langue française*, Alain Rey (dir.), Paris, Dictionnaires Le Robert, 2^e éd. en petit format, 1998.
3. Jean-Claude Corbeil, *Dictionnaire thématique visuel*, Montréal, Québec / Amérique, 1986.
4. Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971-1994 (sous *bavette*). *Bavoir*, bien qu'attesté pour la première fois dans un texte en 1717, est relevé dans le *Grand dictionnaire universel* de Pierre Larousse en 15 vol., (1866-1876), pour la première fois (il est encore absent du *Petit Larousse* de 1929 !).
5. En 6 vol., 1928-1933.
6. François Massion, *Dictionnaire de belgicismes*, 2 vol., Frankfurt am Main, Peter Lang, 1987.
7. Marie-Éva de Villers, 3^e éd., Québec / Amérique, 1997 (sous *biberon*).
8. Voir note 2.
9. *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, conçu et rédigé par André Thibault, Genève, Éditions Zoé, 1997.